



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT D'AQUITAINE

Périgueux, le 22 février 2010

UNITÉ TERRITORIALE DE LA DORDOGNE

ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ :

SOCIÉTÉ VERDIER

**26 avenue Michel Grandou
24750 – TRELISSAC**

Fiche de suivi n°: 222-520006-1-1

Référence Courrier : FR/FR/UT24/0139/10

Affaire suivie par : Frédéric RATEL

frederic.ratel@industrie.gouv.fr

Tél. : 05 53 02 65 80

Fax : 05 53 02 65 89

Objet : Renouvellement agrément démolisseur VHU

**Rapport de l'inspection des Installations classées
au Conseil Départemental de l'Environnement, des
Risques Sanitaires et Technologiques**

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 15 mars 2005, la société VERDIER, située 26 avenue Michel Grandou, a été agréée sous le numéro PR 24 00010 D pour exercer ses activités de stockage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage (V.H.U.).

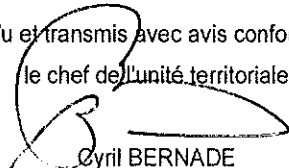
Cet agrément a été délivré par arrêté préfectoral n° 06.1498 du 7 août 2006 pour une durée de trois ans.

Par courrier du 17 septembre 2009, la société précitée sollicite le renouvellement de son agrément et joint, à l'appui de sa demande, l'attestation de conformité de son établissement aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'agrément N° PR 24 00010 D du 7 août 2006 et aux cahiers des charges annexés établie le 15 juillet 2009 par l'organisme certificateur SGS.

Nous considérons cette demande de renouvellement d'agrément comme recevable et nous proposons donc au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques d'émettre un **avis favorable** à la demande de renouvellement d'agrément de la société VERDIER sous réserve du projet d'arrêté et des prescriptions techniques ci-joints.

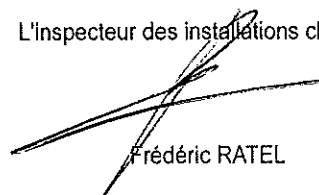
Au présent rapport est joint un projet d'arrêté rédigé en ce sens et sur lequel l'exploitant n'a pas émis d'observation.

Vu et transmis avec avis conforme
le chef de l'unité territoriale



Cyril BERNADE

L'inspecteur des installations classées,



Frédéric RATEL

PJ : Projet d'arrêté

Copie à : Chrono – Dossier

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Tél : 33 (0) 53 02 65 80 – Fax : 33(0)5 53 02 65 89
Cité administrative Bâtiment A
24016 PERIGUEUX cedex